

Procès-verbal de la 156^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada



Toronto (Ontario), le 10 avril 2025

La 156^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada (RBC ou banque) se tient en personne et par webdiffusion en direct depuis le Toronto Congress Centre, North Building, au 1020 Martin Grove Road, à Toronto, en Ontario, le jeudi 10 avril 2025 à 9 h 30 (heure avancée de l'Est).

La présidente de l'assemblée procède à la reconnaissance des territoires traditionnels en ouverture d'assemblée.

Nomination de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire de l'assemblée

Conformément aux règlements de la banque et ainsi que les administrateurs les ont désignées, Jacynthe Côté, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Karen McCarthy, première vice-présidente, conseillère générale déléguée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Quorum, nomination des scrutatrices et procédure

Comme il y a quorum, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée dûment convoquée.

La présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Tara Israelson et Pina Pacifico, représentantes de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'elles agissent à titre de scrutatrices.

La secrétaire rappelle aux participants de prendre connaissance de la mise en garde au sujet des déclarations prospectives et passe en revue la procédure pour poser des questions pendant l'assemblée conformément aux règles de conduite de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée fait le survol de l'ordre du jour de l'assemblée indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations 2025.

Ordre du jour

Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de sollicitation de procurations

La présidente de l'assemblée présente Claire Cornwall, Lona Mathis et Alaina Tennison de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur de la banque pour l'exercice 2024. Elle souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers.

La présidente de l'assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés à poser des questions ou à exprimer des commentaires. La présidente de l'assemblée demande au chef de la direction de répondre à une question concernant la stratégie de rachat d'actions de la banque. Le chef de la direction répond également à une question concernant la manière dont les états financiers de RBC concordent avec sa Déclaration des droits de la personne.

La présidente de l'assemblée indique que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2024, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de sollicitation de procurations dans les dossiers de la banque.)

La secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et rappelle aux personnes présentes que seuls les détenteurs d'actions ordinaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés ont le droit de

voter sur les questions soumises à l'assemblée. La secrétaire souligne que, comme il est indiqué plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations, pour être approuvée, chaque question doit recueillir la majorité simple des voix, à l'exception de la résolution extraordinaire en vue d'approuver la modification au règlement deux, qui doit recueillir au moins les deux tiers des voix exprimées.

Élection des administrateurs et administratrices

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs et d'administratrices devant être élus a été fixé à 13 par le conseil et que tous les candidats et candidates sont actuellement administrateurs et administratrices de RBC.

La secrétaire propose la candidature des personnes indiquées dans la circulaire de sollicitation de procurations à des fins d'élection comme administrateurs ou administratrices de la banque afin qu'elles exercent leur mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que la personne qui leur succède soit élue ou nommée : Mirko Bibic, Andrew Chisholm, Jacynthe Côté, Toos Daruvala, Cynthia Devine, Roberta Jamieson, David McKay, Amanda Norton, Barry Perry, Maryann Turcke, Thierry Vandal, Frank Vettese et Jeffery Yabuki.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Elle répond à une question concernant l'expertise en matière de gestion des risques et de réglementation des candidats et candidates aux postes d'administrateur et d'administratrice ainsi qu'à une question sur les processus employés par la banque pour examiner les conflits d'intérêts éventuels au niveau du conseil.

La présidente de l'assemblée déclare que les mises en candidature sont closes et met la motion aux voix.

Nomination de l'auditeur

La secrétaire présente une motion visant la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2025 :

IL EST RÉSOLU que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée met la motion de nomination de l'auditeur aux voix.

Vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations.

La secrétaire présente une motion visant l'approbation de la résolution consultative :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 11 février 2025.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Elle répond à une question concernant l'étalonnage des pratiques en matière de rémunération de la haute direction de RBC par rapport aux pratiques américaines. La présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Modifications au régime d'options d'achat d'actions

La présidente de l'assemblée présente les modifications au régime d'options d'achat d'actions décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations.

La secrétaire présente une motion visant l'approbation des modifications au régime d'options d'achat d'actions de la banque :

IL EST RÉSOLU QUE le régime d'options d'achat d'actions de la banque soit, et il est par les présentes, modifié afin i) de confirmer que le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes de l'exercice d'options sur actions dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions soit augmenté de 15 millions d'actions ordinaires additionnelles, de manière à ce que le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes de l'octroi d'options sur actions dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions soit de 127 000 000, et ii) d'énumérer expressément dans les dispositions en matière de modification du régime d'options d'achat d'actions certaines modifications au régime qui nécessitent l'approbation des actionnaires, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 11 février 2025, et

QUE tout dirigeant de la banque soit, et il est par les présentes, autorisé à poser tous les actes et à signer et à livrer tous les documents qui sont nécessaires ou souhaitables afin de donner effet à la présente résolution.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. En l'absence de questions et de commentaires, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Résolution extraordinaire visant à confirmer la modification au règlement deux

La présidente de l'assemblée présente la modification au règlement deux visant à augmenter

la somme maximale de la rémunération globale du conseil pour la faire passer à 9 millions de dollars.

La secrétaire présente une motion pour la modification au paragraphe 1.1 du règlement deux :

IL EST RÉSOLU QUE la modification au paragraphe 1,1 du règlement deux, qui consiste à supprimer la somme de « 6 000 000 \$ » et à la remplacer par « 9 000 000 \$ », soit confirmée.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée met la motion de modification au règlement deux aux voix.

Propositions d'actionnaires

La présidente de l'assemblée présente la proposition d'actionnaires soumise par Vancity Investment Management Ltd., qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Edmond Ho présente la proposition portant sur la divulgation de plus d'information sur les paramètres de rémunération internes. La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Un fondé de pouvoir indique qu'il appuie la proposition et un autre fondé de pouvoir demande si la banque s'engagera à faire preuve de davantage de transparence en ce qui concerne les décisions relatives à la rémunération.

La présidente de l'assemblée passe aux sept propositions soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), qui figurent à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations.

Willie Gagnon présente les sept propositions d'actionnaires, qui portent respectivement sur : 1) la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les portefeuilles de prêts, 2) les systèmes d'intelligence artificielle (IA) générative avancés et le Code de conduite, 3) la divulgation des langues maîtrisées par les employés, 4) le vote consultatif sur les politiques environnementales, 5) la divulgation de la déclaration pays par pays aux fins du calcul des

ratios de rémunération, 6) l'économie circulaire et 7) les assemblées d'actionnaires en personne.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Elle répond à des questions concernant les propositions relatives au vote consultatif sur les politiques environnementales, aux systèmes d'IA avancés et aux assemblées d'actionnaires en personne. La présidente de l'assemblée met les propositions d'actionnaires aux voix.

La présidente de l'assemblée annonce que le scrutin est clos et demande aux scrutatrices de compiler les votes.

Résultats du vote

La secrétaire annonce les résultats du vote préliminaires en fonction du rapport des scrutatrices et indique que les résultats définitifs du vote seront affichés sur le site Web de la banque et sur sedarplus.ca.

La secrétaire indique que les 13 candidats et candidates aux postes d'administrateur et d'administratrice nommés dans la circulaire de sollicitation de procurations ont été élus, que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeur de la banque, que l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvée lors du vote consultatif, que la résolution ordinaire visant à modifier le régime d'options d'achat d'actions de la banque a été adoptée, que la résolution extraordinaire visant à confirmer la modification au règlement deux a été adoptée et que les huit propositions d'actionnaires ont été rejetées.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutatrices dans les dossiers de la Banque.)

Clôture de la partie officielle de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare la partie officielle de l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires levée.

À la suite de la clôture de l'assemblée, Dave McKay, président et chef de la direction, fait part à l'assemblée de quelques commentaires concernant la banque et ses activités, et une période de questions s'ensuit.

(signé) Jacynthe Côté
Présidente de l'assemblée

(signé) Jessica Clinton
Secrétaire